

Image not found or type unknown



Cuisinier - aucun contrat + abus

Par **alfredo13x**, le **19/09/2010 à 02:16**

Bonjour,rnrnJ'ai travaillé à temps plein en tant que cuistot dans un restaurant du Vieux-Lille, du 7 Juillet au 5 septembre (travail d'été, je suis étudiant)rnrnAujourd'hui j'assure un soir par semaine dans ce restaurant.rnrnJ'ai souvent réclamé un contrat de travail à mes patrons, en vain, comme l'ensemble de l'équipe du restaurant (environ 10 personnes tout de même)rnrnIls ne me le donneront qu'à la fin (!) de cette période : CDD de 2 mois, à 15h/semaine (alors que je travaillais en moyenne 30h/sem), avec le salaire, très en retard, l'ensemble des heures effectuées ont été versées.rnrnMon essai, d'une soirée (6h) n'a pas été payé.rnrnRécemment, une serveuse (sans contrat également) s'est fait retiré 220€ de sa paye : montant de l'addition qu'une table a laissé impayé (ils se sont sauvés) ... Sans commentaire.rnrnAujourd'hui je travaille sans contrat, quels sont mes droits (notamment pour la demoiselle qui a reçu un salaire amputé) ?rnrnMerci d'avance.